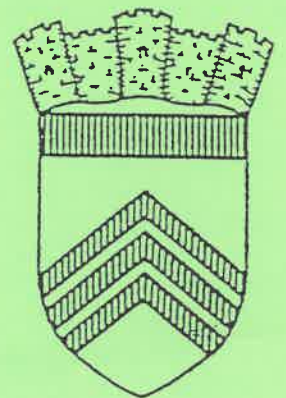


BULLETIN MUNICIPAL



No 2 Saint Palais



SOMMAIRE

Le mot du Maire		1
Conseil Municipal		2
Activités Municipales		4
Le budget		7
Réalisations 1990		8
Traitement des eaux usées		10
Récupération du verre		12
Bibliothèque		13
Rencontres avec		17
Coopérative scolaire		19
Gymnastique d'entretien		21
Sports		22
Opération villages roumains		23
Renseignements pratiques		26
Une page d'histoire		31
Etat civil		35

Le mot du Maire ,

Ce journal qui vous parvient en fin d'année, je le voudrais non seulement témoin du travail effectué par l'équipe municipale mais je le voudrais aussi porteur des Voeux de Bonheur et de Santé de toutes celles et de tous ceux (élus, employés) qui, d'un bout de l'année à l'autre, agissent dans l'intérêt de la collectivité.

Je me permets, alors que la situation internationale est très conflictuelle, de demander à chacun d'entre-vous d'essayer de se souvenir du sens des mots TOLERANCE, SOLIDARITE, FRATERNITE, qui rendent la vie si agréable.

... SON CONSEIL MUNICIPAL ...

MAIRE : FUSCIEN Jean Paul

PREMIER ADJOINT : PERRENNOU Anne Marie

DEUXIEME ADJOINT : SAINJON Guy

TROISIEME ADJOINT : OZON Bernard

CONSEILLERS : LAROCHE Joseph
: ROLLAND André
: DEMOULE Thierry
: PHILIPPE Jean Pierre
: LAGRANGE Claude
: LAPIERRE René Paul
: MILLET Laurent
: DURAND Monique
: BARILLON Françoise
: DESMOULIERES Patrick
: GILARDIN René

COMMISSIONS MUNICIPALES au nombre de huit

- : 1 Budget
- : 2 Voirie – assainissement
- : 3 Bâtiments – matériel
- : 4 Environnement
- : 5 Culture – animation
- : 6 Sports – loisirs – plein air
- : 7 Bulletin – information
- : 8 Vie scolaire

DELEGATION DES ADJOINTS

Le Maire délègue à ses adjoints dans les domaines suivants :

- Premier adjoint : état civil, budget, école, information, action sociale, culture, animation.
- Deuxième adjoint : état civil, budget, voirie, assainissement.
- Troisième adjoint : état civil, budget, sports, bâtiments, environnement.

REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU :

Syndicat d'électrification de Nérondes :

- : GILARDIN René
- : DESMOULIERES Patrick

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de St Martin (SIVOM) :

- Titulaires : FUSCIEN Jean Paul,
- : SAINJON Guy

- Suppléants : MILLET Laurent
- : GILARDIN René

Collège d'Henrichemont :

- : PERRENNOU Anne Marie
- : BARILLON Françoise

Ramassage scolaire :

- : PERRENNOU Anne Marie
- : ROLLAND André

Aduction d'eau potable :

- : FUSCIEN Jean Paul
- : OZON Bernard
- : LAPIERRE René Paul

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (nouvelle appellation du Bureau d'aide Sociale)

Membres du Conseil Municipal

- : DURAND Monique
- : PERRENNOU Anne Marie
- : BARILLON Françoise
- : SAINJON Guy

Membres extérieurs

- : CHAT Bernard
- : AUCLIN Camille
- : DEBEAUNE Simone
- : CHAVOT Dominique

ACTIVITES MUNICIPALES

Samedi	6 Janvier	Galette des Rois de l'ASPTL
Mardi	9 Janvier	Révision des listes électorales
Vendredi	12 Janvier	Réception du lagunage de VASSELAY
Samedi	13 Janvier	Réunion pour la ROUMANIE à MEILLANT
Mercredi	17 Janvier	Bureau du SIVOM
Vendredi	19 Janvier	Réunion du SIVOM
Jeudi	25 Janvier	Conseil Municipal
Mercredi	31 Janvier	Réunion avec la DDE sur le projet assainissement
Jeudi	1 Février	Ouverture des plis des travaux connexes
Mardi	6 Février	Réunion du bureau de l'Association Foncière
Mercredi	21 Février	Assemblée Générale du Crédit Agricole HENRICHEMONT - Syndicat du Collège
Samedi	24 Février	Réunion à MEILLANT (ROUMANIE)
Mardi	27 Février	Conseil Municipal
Mercredi	28 Février	Réunion du SIVOM
Vendredi	2 Mars	Médaille du Travail à l'Entreprise SAINJON
Lundi	5 Mars	Révision des listes électorales
Lundi	12 Mars	Réunion avec la DDE sur le projet assainissement Réunion avec M. le Percepteur sur le Budget 1990
Jeudi	15 Mars	Réunion du Conseil Municipal
Vendredi	16 Mars	Réunion pour la ROUMANIE à MEILLANT
Samedi	17 Mars	Réunion à AGRI CHER sur l'Orme
Mardi	20 Mars	ST FLORENT : Départ pour la ROUMANIE de l'équipe vidéo Commission du budget
Mercredi	21 Mars	Réunion du SIVOM sur l'informatique
Vendredi	23 Mars	Réunion ST MARTIN - Ramassage scolaire Réunion à FUSSY sur la ROUMANIE

Mercredi	28 Mars	Conseil Municipal - Vote du budget primitif
Jeudi	29 Mars	Réunion Centre Communal Action Sociale
Mardi	3 Avril	Préparation Exposition G. RETIF DE LA BRETONNE
Vendredi	6 Avril	Réunion du SIVOM
Samedi	7 Avril	Réception de l'équipe vidéo de retour de ROUMANIE à COLOMBIERS
Samedi	21 Avril	Voyage à ST GILLES à la classe de mer
Vendredi	27 Avril	Vernissage Exposition G. RETIF DE LA BRETONNE
Samedi	28 Avril	Conseil d'école
Lundi	7 Mai	Réunion avec M. CHEVREAU pour le lagunage
Mardi	8 Mai	Cérémonie anniversaire
Vendredi	11 Mai	Spectacle musical des élèves de ST PALAIS à MENETOU SALON
Jeudi	17 Mai	Réception des travaux du CD 25
Vendredi	18 Mai	Soirée théâtre des enfants de l'école de ST PALAIS
Samedi	19 Mai	Vernissage à FUSSY de l'Exposition RAMEAU USEP à ST ELOY DE GY
Dimanche	20 Mai	Réception de Monseigneur PLATEAU
Mardi	22 Mai	Concert Trompette et Orgue au profit de la ROUMANIE
Lundi	28 Mai	Projection à ST FLORENT d'un film sur la ROUMANIE
Mercredi	30 Mai	Réunion avec la DDE (Assainissement) Compte administratif 1989 avec M. le Percepteur
Vendredi	1 Juin	Conseil Municipal
Vendredi	8 Juin	Repas annuel des enseignants du canton à ST PALAIS
Samedi	16 Juin	Projection à ST PALAIS du film sur la ROUMANIE
Lundi	18 Juin	Pose d'une plaque commémorative
Samedi	23 Juin	Fête de l'Ecole Publique
Mardi	26 Juin	Réunion à FUSSY sur la ROUMANIE

Samedi	30 Juin	VESDUN - Exposition ROUMANIE
Jeudi	5 Juillet	SIVOM ST MARTIN
Vendredi	6 Juillet	CRIL de ST MARTIN
Jeudi	12 Juillet	Conseil Municipal
Vendredi	13 Juillet	Réunion du CCAS
Jeudi	26 Juillet	SMIRNE à SOULANGIS
Mardi	28 Août	Réception de M. le Préfet du Cher
Vendredi	31 Août	Vernissage Exposition de peinture
Mardi	4 Septembre	Réception des travaux éclairage public
Mercredi	5 Septembre	Départ en retraite de M. RABILLON
Samedi	8 Septembre	Inauguration Ecole Publique de VASSELAY
Mardi	11 Septembre	Commission budget
Mardi	18 Septembre	Conseil Municipal vote du budget supplémentaire
Mercredi	19 Septembre	Réunion du SMERSE à SOULANGIS
Mardi	25 Septembre	ST MARTIN - Ramassage scolaire
Mercredi	26 Septembre	CCAS - vote du budget supplémentaire
Jeudi	27 Septembre	Réunion CARIANE LES AIX D'ANGILLON
Vendredi	12 Octobre	ST PALAIS - SIVOM
Mercredi	17 octobre	ST PALAIS - Association Foncière
Vendredi	19 Octobre	QUANTILLY - Syndicat AEP
Mercredi	24 Octobre	Commission des Impôts directs
Vendredi	26 Octobre	Réunion ROUMANIE PLAIMPED

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1 892 733 Frs

DEPENSES

Frais de Personnel	
18,0%	340 510
Travaux & services extérieurs	
17,1%	324 160
Participations & conting	
10,5%	198 212
Autres dépenses	
10,5%	198 820
Intérêts des Emprunts	
18,3%	347 200
EPARGNE BRUTE prélèvement sur recettes de fonctionn.	
25.6%	483 831

RECETTES

Dotation globale de fonctionnement	
22,8%	432 029
IMPOTS	
LOCAUX	
67,7%	1 280 845
2,5% autres	46 504
7% prod.antér.	133 355

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2 357 271 Frs

Remboursements d'emprunts en capital	
24,1%	567 964
Acquisition de biens	
10,8%	253 957
2,5% trav.batim.	57 975
travaux voirie	
10,6%	250 835
AMENAGEMENT	
52,0%	1 226 540

EPARGNE BRUTE	
20,5%	483 831
5,2% fonds TVA	123 132
SUBVENTIONS	
25,2%	593 024
EMPRUNTS	
CONTRACTES	
30,1%	710 000
Excédent d'investissement	
18.8% reporté	443 050
0.2% autres	4 234

Réalisé en 1990

Achat d'une benne à verre : coût 8 000 F.

C'est un effort nécessaire à la propreté de la commune. Le verre est récupéré par les Verreries du Puy de Dôme afin d'être recyclé.

Achat d'un terrain et d'un hangar : coût 105 000 F.

La commune dispose enfin d'un bâtiment qui abritera le matériel communal; ce bâtiment se situe route de Saint Martin.

Extension de l'éclairage public : coût 20 000 F

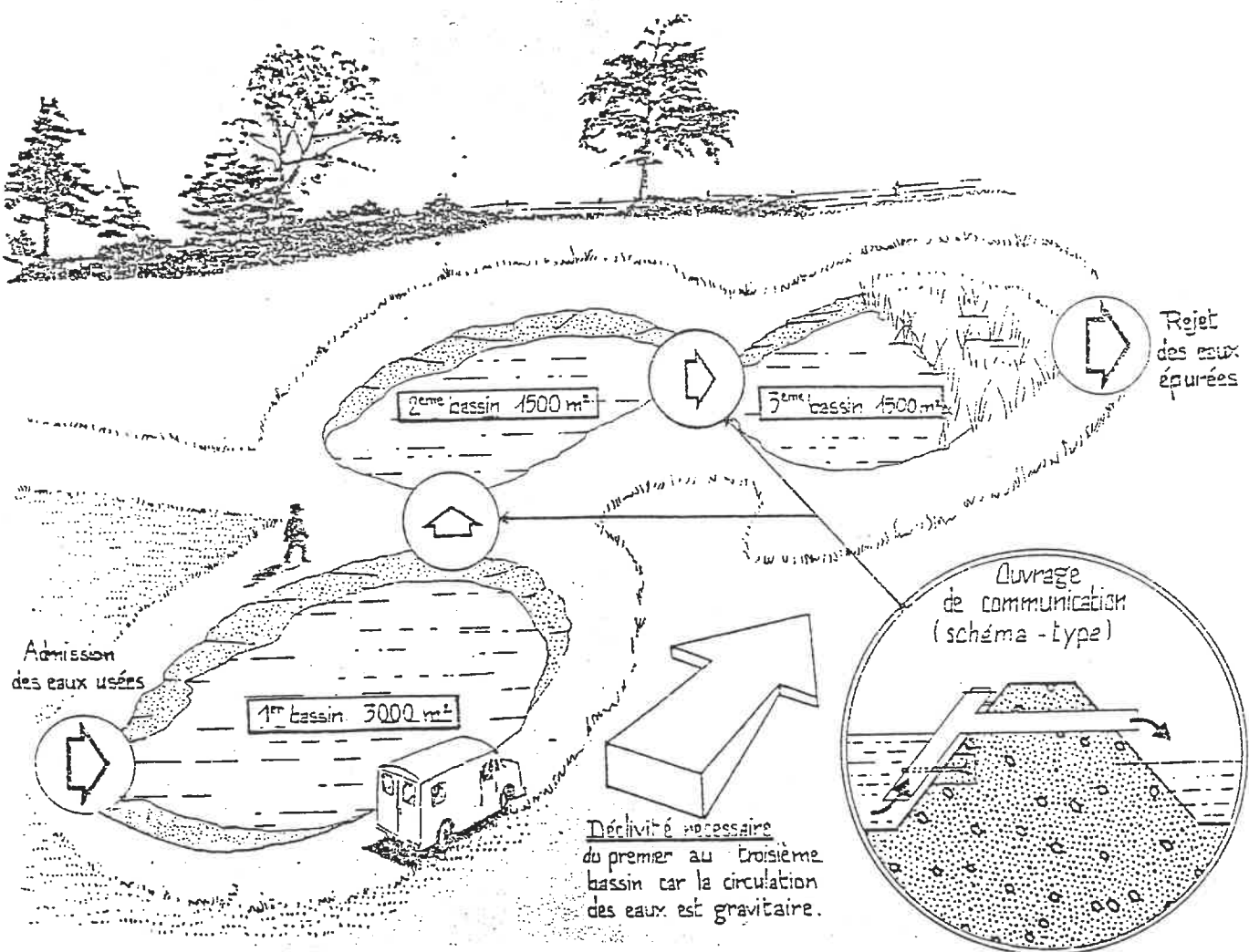
Cette année encore, une tranche de 20 000 F a permis de prolonger l'éclairage sur la route de Saint Martin.

Avant-projet d'assainissement des eaux usées : estimation 1 000 000 F

Les services de la D.D.E ont terminé l'étude de l'avant projet, il reste maintenant à acquérir le terrain afin d'établir le lagunage.

L'EPURATION PAR LAGUNAGE

Installation-type pour 600 habitants



Les Mécanismes de l'Épuration

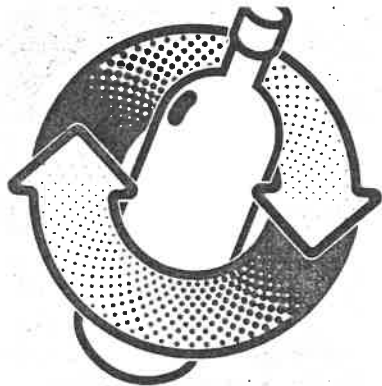
La charge polluante est dégradée par différents acteurs. Tous sont étroitement interdépendants et ont des effets complémentaires :

- les sels minéraux sont assimilés par les algues, qui à leur tour peuvent être consommées par les organismes du zooplancton.
- Les matières organiques dissoutes dans l'eau sont dégradées par les bactéries. Les sels minéraux issus de cette dégradation contribuent à leur tour au développement des algues (voir ci-dessus). Les bactéries sont elles-mêmes une source de nourriture pour le zooplancton.
- Une grande partie des matières en suspension des eaux usées décante dans le fond des bassins. Une autre fraction est directement consommée par le zooplancton. Les matières en suspension que l'on retrouve dans le rejet ne sont pas de même nature que celles des eaux usées : elles sont formées d'un mélange de déchets, bactéries, algues et zooplancton.

La charge polluante soustraite à l'effluent se retrouve finalement piégée dans le sédiment par dépôt des MES et des organismes planctoniques morts. Ce sédiment est biologiquement actif (bactéries, vers de vase) et une stabilisation des dépôts se poursuit à ce niveau.

Un bon fonctionnement de l'installation est obtenu lorsque s'établit un équilibre entre l'activité des bactéries et des algues, en effet:

- si les bactéries se développent de façon excessive, la demande en oxygène ne peut plus être satisfaite par les algues. Le phénomène peut s'amplifier de lui même et conduire rapidement à l'établissement de conditions anaérobies dans les bassins. C'est ce que l'on observe dans le cas des lagunes surchargées.
- le phénomène inverse (prolifération excessive des algues) peut également se produire et conduit à des perturbations, en particulier lorsque dépérissent les algues " en excès ". L'activité du zooplancton et la présence de zones à macrophytes contribuent à limiter ce phénomène.



**Le verre,
matière première vivante.
Refondu, il revivra.**

**Un conteneur est mis à votre disposition dans le
centre du bourg route de Grangeneuve.**

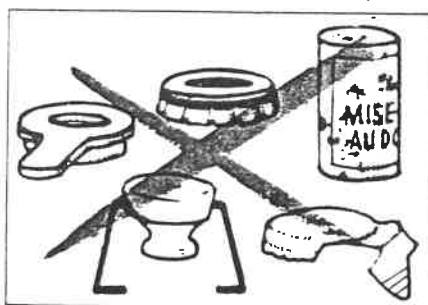
**Vous pouvez y déposer vos emballages en
VERRE tous les jours**

de 8 heures à 20 heures

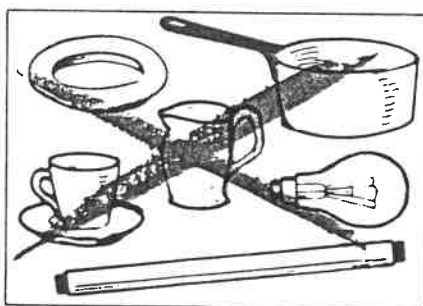
**Recommandations :
Déposez uniquement
du verre d'emballage
et rien d'autre.**



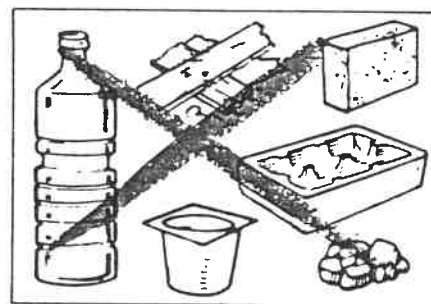
C'est-à-dire : bouteilles, flacons et tous récipients
uniquement en verre.



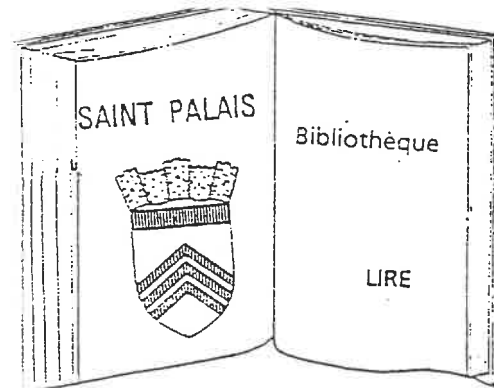
**pas de bouchons,
ni capsules.**



**ni faïence, ni grès,
ni porcelaine, ni métal,
ni terre cuite.**



**ni plastique, ni cailloux,
ni pierres, ni gravats.**



Où puis-je aller pour :

- m'informer
- me documenter
- m'instruire
- me distraire ... ?

tout simplement en m'inscrivant à la

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT PALAIS

Combien coûte l'adhésion ?

Pour une année civile :

- 15 Francs pour une famille résidant dans la commune de SAINT PALAIS
- 25 Francs pour une famille résidant dans une autre commune.

Quand peut-on s'y rendre ?

Chaque semaine	Lundi	18 h 30 à 19 h 30
	Mercredi	15 h à 16 h 30
	Samedi	10 h 30 à 12 h
	Jeudi	Réservé aux enfants de l'école primaire de SAINT PALAIS.

Qui sont les animatrices ?

Maryline CHAT - Dominique CHAVOT - Annette CHOLLET -
Dominique CORMORECHE - Marie Claire FUSCIEN - Véronique GOIN
et Anne Marie PERRENNOU.

Que trouve t-on exactement à la bibliothèque ?

- Dictionnaires Français, Anglais, Allemand, Espagnol
- Encyclopédies pour enfants et adultes
- Journal Officiel
- Management des services
- Documentation diverse
- Romans
- Bandes dessinées
- Cassettes
- Disques compacts.

Chaque année, le Conseil Municipal vote un budget pour nous permettre de satisfaire les demandes des adhérents. C'est ainsi que nous avons pu acheter, au cours de l'année passée :

- des livres pour les enfants
- des livres relatifs à la remise en forme, sur les conseils des sportives
- des livres sur l'actualité
- des romans ayant obtenu des prix littéraires 1989, des livres d'art ...

Et n'oublions pas de remercier les personnes qui, par leurs dons, contribuent à enrichir le patrimoine de notre bibliothèque.

Que m'offre également la bibliothèque ?

Pendant l'année 1989

Des Expositions :

- . Affiches Polonaises prêtées par la Maison de la Culture
(en Février)
- . Lire sous la Révolution présentée par Mme DOUSSET (en Mai)
- . 2ème Guerre Mondiale prêtée par le C.D.D.P. du Cher (en Mai)
- . Faune et Flore prêtée par la Bibliothèque Centrale de Prêt
du Cher (en Octobre)

Des Circuits :

- . En Sologne, permettant de retrouver les lieux et sensations
évoqués dans le roman "Marie Claire" de M. AUDOUX
Cette journée de Juin a été animée par M. MONCASSIN,
Professeur de Lettres et responsable des classes de
patrimoine littéraire.
- . A EPINEUIL, nous avons découvert le roman d'ALAIN-FOURNIER
"Le Grand Meaulnes" grâce à Monsieur et Madame LULLIER.
- . En campagne Saint Palaisienne, découverte de la forêt,
des fruits sauvages ... inspiré par l'exposition "Faune
et Flore".
Promenade guidée par Messieurs LAPIERRE. OZON et PERRENNOU.

Des Jeux :

- . 14 JUILLET : Questionnaire sur la Révolution de 1789.
- . 8 OCTOBRE : Questionnaire concernant l'exposition
"La Faune et la Flore".

Les activités pour l'année 1990

- . Une journée à PARIS le 12 Avril 90 à l'Hôtel de la Monnaie
- . Week End Lyonnais (date non fixée) - Concert, Visite du vieux LYON.
- . Exposition "DE GAULLE"
- . Conférence d'auteurs régionaux.

Les animatrices espèrent vous avoir convaincus pour venir adhérer encore plus nombreux à la Bibliothèque de SAINT PALAIS.

"RENCONTRE AVEC ..."

Ce cycle, sous l'égide de la Municipalité, a pour but de nous faire rencontrer des personnes venant de tous les horizons et qui ont une passion, un métier à nous faire connaître.

AVRIL 1988 :

La première "rencontre avec" nous a permis de connaître Bernard CHEVRIER, Facteur d'orgues.

CHER-CENTRE

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Un métier peu connu : Facteur d'orgues

Le 26 avril dernier, Bernard Chevrier, facteur d'orgues à Lesparre-Médoc, est venu donner une remarquable conférence à la salle des fêtes de Saint-Palais. Accompagné pour l'illustration musicale de Maître André Pagenel, organiste titulaire de la Primatiale Saint-Etienne de Bourges, il a su captiver son auditoire sur l'organologie de l'instrument, grâce à un excellent montage de diapositives projeté par Jean-Paul Fuxien et la présentation du métier d'organier.

Issu de la grande tradition de la facture d'orgue, Bernard Chevrier fait partie des quelque 50 organiers qui demeurent actuellement dans notre pays.

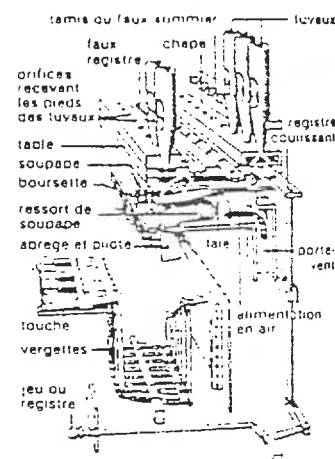
Sa grande sensibilité artistique, sa parfaite technique lui permettent de réaliser les travaux les plus délicats en particulier dans le domaine de la restauration et font de lui un des meilleurs artisans français.

Son métier exige de lui de vastes connaissances, aussi bien dans le travail du bois, du métal que celui de l'électricité, de l'électronique mais également dans l'étude des styles.

Grâce à Bernard Chevrier, plusieurs orgues de notre diocèse revivent : Sancoins, instrument de 3 jeux sans pédalier datant du XVIII^e siècle; Saint-Pierre-le-Guillard à Bourges, reconstruit à partir d'élé-

ments d'un orgue acheté neuf à un facteur d'orgues de la cite bernuyère, Jules Bruneau, en 1872, ainsi que de quelques pièces du buffet de l'orgue de la Sainte-Chapelle et divers restes de l'instrument des Jacobins. L'orgue des Aix d'Angillon, datant de la fin du XIX^e siècle et provenant du facteur parisien Suret, verra son inauguration prochaine. Celui de Saint Martin d'Auxigny qui remonte aux années 1850, est fait de pièces de récupération issues de l'orgue de la Sainte Chapelle et celui des Cordeliers. Démonté depuis quelques semaines, les travaux de restauration débiteront dès que possible.

Retracant l'évolution de l'orgue à travers les âges, notre conférencier nous faisait découvrir les grandes périodes de l'instrument grâce aux styles : classique, baroque et ro-



SCHEMA DU MECANISME DE L'ORGUE

manique, interprétés avec brio par M. Pagenel qui nous fit entendre l'« Offertoire de la Messe des Paroisses » de F. Couperin, le « Prélude et Fugue en Ré Majeur » de J.S. - Bach et un extrait du « Prélude Fugue et Variation » de C. Franck.

Une soirée fort intéressante dont les auditeurs présents garderont le meilleur souvenir.

S. QUESSARD

(Dans une prochaine édition nous verrons la place de l'orgue dans la liturgie).

26 Avril 1988
Courrier Français

OCTOBRE 1988

Puis ce fut le tour de Guy TISON, radiesthésiste, géobiologue de BOURGES.

Sourcier à l'origine, Guy TISON est spécialiste en détection des courants telluriques. Il met en évidence les ondes qui émanent du sous-sol et étudie leur relation avec certaines maladies.

Il utilise la baguette et le pendule pour ses détections mais ces instruments ne sont qu'un moyen d'amplifier un réflexe qui est conditionné par l'accord vibratoire entre la pensée et l'objet que l'on recherche. Car tout notre corps, toute substance émet des vibrations. La Radiesthésie est l'art d'interpréter ces vibrations, de déterminer leur énergie, leur qualité et leur mouvement.

N.B. : La Bibliothèque Municipale met à votre disposition différents ouvrages sur ce sujet :

- Médecine de l'habitat (T. La Maya)
- Votre lit est-il à la bonne place (Rémi ALEXANDRE)
- La Science et les Soursiers (Yves ROCARD)

OCTOBRE 1988

Notre troisième rencontre nous fit connaître le monde sous-marin avec le Club de Plongée de BOURGES.

Le Président, Monsieur VALADE et plusieurs membres de BOURGES Plongée nous ont présenté leur discipline grâce à un remarquable montage vidéo et à une exposition de leur matériel.

Tous les curieux furent satisfaits, les nombreuses interventions nous permirent un échange enrichissant et nous avons pu ainsi nous familiariser, le temps d'une soirée, avec cet univers mystérieux qui nous fait peur mais nous émerveille à la fois.

Grand merci à cette dynamique équipe.

Si le coeur vous en dit, tous à vos palmes, un mercredi dans l'année, à 20 heures, au Centre Nautique de BOURGES pour un baptême (il existe aussi du matériel pour les enfants).

COOPERATIVE SCOLAIRE

Chaque année, grâce à la Coopérative Scolaire, tous les enfants de l'Ecole bénéficient de sorties éducatives, spectacles, séances de cinéma, voyages.

Activités de l'année scolaire 1988 - 1989 :

OCTOBRE 1988	Maternelle - C.P	Spectacle de marionnettes
DECEMBRE 1988	Toutes les classes	Séance de cinéma à BOURGES Film "L'Ours".
DECEMBRE 1988	Toutes les classes	Petit goûter, friandises pour Noël à la Salle Communale
MARS 1989	C.E. - C.M.	Sortie à la neige à SUPER LIORAN Voyage en train.
MARS 1989	C.E. - C.M.	Spectacle donné à SAINT GEORGES par la Compagnie "Les Tréteaux du Carus".
FIN MARS 1989	Toutes les classes	CARNAVAL
JUIN 1989	Grande section maternelle et C.P.	Présentation du conte musical "Emilie Jolie" par les enfants de SAINT PALAIS et d'HENRICHEMONT.
JUIN 1989	Grande section maternelle et C.P.	Séjour de découverte à VEAUGUES de 2 jours.
JUIN 1989	C.E. - C.M.	Voyage d'une journée, visite du château de CHEVERNY et du parc animalier de BEAUVAL
Fin JUIN 1989		Fête de fin d'année sur le thème du Bicentenaire de la Révolution.

Activités de l'année scolaire 1989 - 1990

10 OCTOBRE 1989	C.E. - C.M.	Sortie éducative à BOURGES
OCTOBRE 1989		Ramassage de glands durant 2 demi-journées.
19 DECEMBRE 1989		Goûter de Noël, Distribution de friandises et de jouets par le Père Noël
21 DECEMBRE 1989	Toutes les classes	Spectacle de Noël à la salle des fêtes d'HENRICHEMONT.
2 MARS 1990		CARNAVAL
3 MARS 1990	Maternelle - C.P.	Spectacle de marionnettes à SAINT GEORGES.
	C.E. - C.M.	Cross à VIGNOUX SOUS LES AIX organisé par les animateurs de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du premier degré).
17 MARS 1990		Braderie organisée par le Comité de Parents au profit de la Coopérative scolaire
20 MARS 1990	C.E. - C.M.	Le GMEB (Groupe de Musique Expérimentale de BOURGES) vient faire une animation.
2 AVRIL 1990	C.E. 2 - C.M.	Sensibilisation des enfants à la Poste. Après midi animé par des employés des P & T.
Du 23 au 27 AVRIL 1990		Classe de découverte en Vendée à SAINT GILLES CROIX DE VIE pour les élèves de grande section de maternelle - C.P. - C.E. - C.M.
11 MAI 1990	C.E. 2 - C.M.	Spectacle musical présenté à MENETOU SALON avec la collaboration des Ecoles de SAINT PALAIS, MENETOU, QUANTILLY
18 MAI 1990	Grande section et C.P. maternelle	Conte musical "Adèle et les dessins magiques".
19 MAI 1990		Fête cantonale de l'U.S.E.P. à SAINT ELOY DE GY
		Rassemblement de tous les enfants des écoles du canton.
Samedi 23 JUIN 1990		Fête annuelle de l'Ecole.

Les enfants de l'2cole remercient toutes les personnes participant aux différentes manifestations organisées au profit de la Coopérative.

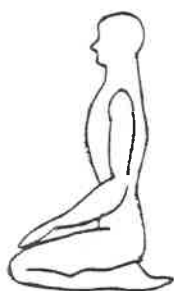


GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

La séance se déroule au Centre Communal le Lundi de 18 H 45 à 19 H 45 (sauf pendant les vacances scolaires)

La pratique est basée essentiellement sur la respiration et des exercices appropriés qui permettent :

- l'assouplissement du corps tout entier et de la cage thoracique en particulier,
- l'augmentation du potentiel énergétique,
- une détente générale,
- une discipline des pensées, donc un meilleur rendement du cerveau et de la conscience,
- un renforcement de la force intérieure, nous aidant ainsi à répondre aux différentes circonstances de la vie quotidienne.



N.B : 1 - l'inscription se fait en début et au cours de l'année (le certificat médical n'est plus obligatoire)

2 - A la bibliothèque Municipale, vous trouverez des ouvrages concernant notre travail :

- La Sophrologie, Savoir gagner,
- Le Training Autogène de SCHULZ.

L'Animatrice.



LE SPORT A SAINT-PALAIS

Notre commune, consciente de l'importance du sport dans la vie quotidienne, a concentré ses efforts, en 1989, sur l'aménagement du terrain de Football et la création d'un court de Tennis.

Les adeptes du ballon rond souhaitaient la mis en place de filets de protection. Cette réalisation a vu le jour grâce aux travaux assurés par l'Entreprise JARDINS & LOISIRS, mais aussi par des bénévoles de l'A.S.P.T.L. et du Conseil Municipal qui n'ont pas hésité à retrousser les manches afin d'apporter leur contribution.

Les Fans du Tennis n'ont pas été oubliés. L'implantation du court par la Société WOESTLAND est une des principales réalisations de notre commune pour l'année 1989. Ce terrain fut inauguré en Novembre par Monsieur GILBERT, Conseiller Général et Monsieur FUSCIEN, Maire de notre village qui se livrèrent un match sans précédent. Ce terrain était très attendu, nous le pensons sincèrement, le preuve la plus marquante en est le nombre d'adhérents (55 en Février), auxquels viendront certainement se joindre quelques retardataires que nous accueillerons avec plaisir.

L'aménagement extérieur du court est prévu en 1990, mais, dans un programme plus étalé dans le temps, c'est l'ensemble du terrain communal de la Route des Reddes qui pourra vous accueillir. Personne ne sera oublié, nous souhaitons que chacun des habitants de SAINT PALAIS y trouve l'agrément qui convient le mieux à leurs possibilités physiques. Ce projet verra le jour grâce à la concertation des différentes commissions et des idées de vos élus qui se penchent sérieusement sur ce projet.

Sports, Loisirs, font partie intégrante de notre vie, vous pouvez compter sur nous pour développer ces activités, pour le bien-être de toutes les Saint Palaisiennes et de tous les Saint Palaisiens.

OPERATION VILLAGES ROUMAINS

* Le 18 Septembre 1989, le Conseil Municipal décide d'adopter un village roumain pour montrer son opposition au plan de systématisation de CEAUCESCU.

* Collecte de Noël:

Un très grand élan de solidarité a permis de collecter un camion de nourriture et de vêtements pris en charge par Fussy.

* Village adopté : CALDARUSANCA

Province de BUZEAU - Commune de GLODEANU SARAT
(Voir lettres jointes)

* Préparation du voyage:

Un concert trompette et orgue avec Pierre DUTOT et André PAGENEL a permis de récupérer une somme de 7 624 F déposée sur le compte Village roumain n° 23 32516 0 000 10 à l'agence du Crédit Agricole de ST Martin d'Auxigny.

15 - VII - 1990

Căldărușanca

Chers amis français,

Nous avons reçu votre lettre du 10 juillet et nous sommes que vous avez connu notre village et lui habitants.

Du 1 juillet 1990 nos enfants ont pris les vacances et ils travaillent avec leurs parents dans le jardin de légumes, parce que les machines agricoles récoltent du blé et d'orge.

Nous nous sommes que vous voulez servir notre village.

Nous vous remercions que vous êtes très aimables et desirez nous aider, surtout que la jeune notre Roumanie libre a maintenant une difficile économie!

On dit beaucoup dans votre pays de notre Roumanie!

Nous vous attendons avec quoi vous desirer nous apportez.

C'est bien venir en sept. - octobre, quand les enfants sont à l'école.

Maintenant en vacances nous faisons la générale propreté parce que l'école a été affectée de le tremblement de terre.

Avec amitié,



Marica Artemida

4-IV-1990

Căldărușanca

Chers amis français,

Nous avons reçu votre lettre et vous remercions pour votre décision de fraterniser avec notre village. Nous sommes emus que vous avez pensé à notre liberté. Elle est arrivée toutefois de la révolution du décembre.

Notre village est petit; il a 850 habitants, et il est situé sur la chaussée Buzău-Bucarest à 7 Km. de notre commune Glodanu Sărat et à 37 Km. de Buzău.

Căldărușanca a une surface de 650 ha. terrain agricole. Les habitants sont agriculteurs. Ils travaillent dans une coopérative agricole. Ils cultivent du blé, du maïs et d'autres céréales.

Sur leur terrain ils cultivent des légumes pour leur utilisation alimentaire et pour les vendre au marché.

Dans notre village nous avons une école où étudient 52 écoliers et huit maîtres: trois habitent en village et ~~quatre~~ habitent en Buzău.

L'école a été supprimée en l'automne du 1989, après l'événement du décembre 1989, en le mois de février nous nous avons retournés à la maison.

Nous avons une petite Église et un prêtre qui habite à la Bucarest & Il fait la navette.

Dans notre village il n'y a pas de mairie, parce que nous sommes une partie de la commune Glodanu-Sărat qui est le centre du commune, où il existe une mairie avec le Maire. Le Maire s'appelle monsieur Chitu Ion. Il est le nouveau maire. Il est maître en commune.

Dr. d'école, *[Signature]*

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Tous les jours de 9h à 12H
mardi et Jeudi de 15H à 18h
- Permanence du Maire : Mercredi matin et samedi matin

DOCUMENTS DISPONIBLES A LA MAIRIE

- Les pièces d'Etat Civil
- Les demandes de cartes d'identité et de passeport
- Les déclarations de pertes de pièces d'identité
- Les demandes de certificat d'urbanisme et de permis de construire
- Les cartes de séjour pour les étrangers
- Les certificats de domicile
- Le recensement militaire
- Les inscriptions sur les listes électorales
- Les imprimés nécessaires à la vente d'un véhicule
- Retrait d'un permis de conduire
- Etc...

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

	<u>Habitants de la</u> <u>la Commune</u>	<u>Habitants hors</u> <u>de la Commune</u>	<u>Nettoyage</u>
Avec but lucratif	500 f	1030 f	150 f
Sans but lucratif			
Associations	300 f	810 f	150 f
Banquets	500 f	1030 f	150 f
Vins d'honneur	250 f	420 f	150 f
Chèque de caution	500 f		
Assurance	80 f		

But éducatif et Culturel : La Commune perçoit
les frais de chauffage et d'électricité + 20% des Recettes

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Mr TALERCIO	48.66.02.06
-------------	-------------

Café restaurant "Au Bon Saint Palais"

Mr et Mme SARRAUD	48.66.01.16
-------------------	-------------

<i>Café-Boulangerie</i>	<i>Le Bourg</i>
-------------------------	-----------------

Mme REMANJON (Biquette)	48.66.02.77
--------------------------	-------------

<i>Café</i>	<i>Le Pic Montaigu</i>
-------------	------------------------

Mr et Mme SEJOUNE	48.66.02.78
-------------------	-------------

Auberge de la Choardièrre

Mr CHAVOT Christian	48.66.00.31
---------------------	-------------

<i>Peinture</i>	<i>Le Bourg</i>
-----------------	-----------------

Mr CRAVEIRO Julio	48.66.00.06
-------------------	-------------

Isolation Thermique et phonique- Cloisons

Mr SAINJON Guy	48.66.01.18
----------------	-------------

<i>Entreprise de Terrassement</i>	<i>Le Bourg</i>
-----------------------------------	-----------------

Mr SAINJON Gilles	48.66.01.18
-------------------	-------------

<i>Transporteur</i>	<i>Le Bourg</i>
---------------------	-----------------

BRIQUETERIE DE SAINT PALAIS	48.66.04.01
-----------------------------	-------------

Mr DEMOULE Thierry	48.66.00.97
--------------------	-------------

<i>Elagage- Vente de volailles</i>	<i>Les Bouquets</i>
------------------------------------	---------------------

Mr LAROCHE André	48.66.00.16
------------------	-------------

<i>Fromages de Chèvre</i>	<i>L'Aujonnière</i>
---------------------------	---------------------

COMMERÇANTS DE PASSAGE

Mr GUILLAUDEAU

Boucher

Mardi

Le Bourg

10 h 15

Le Pic

12 h

Samedi

Le Pic

10 h 15

Les Bruyères

11 h 15

Le Bourg

12 h

Mr ROUX

Charcutier

Samedi

Le Bourg

10 h 30

Le Pic

13 h

Mr MICHEL

Boucher Chevalin

Vendredi

Les Bouquets

12 h

Le Bourg

19 h

Mr CHOFFE

Poissonnier

Jeudi

Le Bourg

19 h

Mr P. ROUX

Poissonnier

Jeudi

Le Bourg

9 h

Mr BOISSELET

Epicier

Vendredi

Le Bourg

17 h

Mr POISSON

Marchand de Vêtements

Vendredi toutes les 3 semaines - Passage le 04/01/91

Cariane Centre

Successeur des CARS COMPAIN
11, route de Bourges
18220 Les Aix d'Angli
Tél. : 48.64.40.68

BOURGES-GIEN				
JOURS CIRCUL.	LaU	S	LaS	LaS
SCOLAIRES	X	X		X
NON SCOLAIRES			X	
BOURGES GR				1150
BOURGES SNCF				1200
FUSSY				1213
ST MARTIN				1220
→ ST PALAIS				1225
MENETOU				1235
HENRICHEMONT				1245
MERY-ES-BOIS				-
IVOY-LE-PRE				1255
LA CHAPELLE			0730	1300
AUBIGNY	0715	0715	0745	1315
ARGENT	0725	0725	0800	1330
GIEN VILLE	0800	0800	0825	1355
GIEN SNCF	0815	0815	0830	1400

BOURGES-GIEN				
JOURS CIRCUL.	Me-S	S	LaU	LaU
SCOLAIRES	X	X		X
NON SCOLAIRES		X	X	
BOURGES GR	1215	1725	1800	1815
BOURGES SNCF	1225	1730	1810	1825
FUSSY	1235	1740	1820	1837
ST MARTIN	1242	1747	1827	1844
→ ST PALAIS	1247	1753	1833	1850
MENETOU	-	1805	1845	1900
HENRICHEMONT	1305	1813	1853	1910
MERY-ES-BOIS	1310	-	-	-
IVOY-LE-PRE	1315	1820	1900	1915
LA CHAPELLE		1825	1905	1920
AUBIGNY		1840	1915	1930
ARGENT		1850		
GIEN VILLE				
GIEN SNCF				

La commune de SAINT PALAIS possède une longue histoire même si celle-ci n'est pas aussi parfaitement connue qu'on le souhaiterait.

Après les fouilles effectuées en 1984 par F. TROTIGNON et J. DEPONT au Laitier Pilé, qui ont permis la découverte d'un important site archéologique remontant à la période du paléolithique supérieur (vers 12000 ans avant notre ère), ce sont les périodes plus récentes qui sont aujourd'hui l'objet d'une étude concertée à la demande de la Mairie.

Si l'on ignore l'origine à proprement parler de la commune qui, selon certains auteurs, tirerait son nom de Palais ou Palladius, évêque de BOURGES à la fin du IV^e. siècle ou début du V^e. siècle, quelques indices fragiles permettent cependant de lui attribuer une ancienneté non négligeable. Lors de l'aplanissement de la place de l'église en 1882, un certain nombre de vestiges mobiliers, aujourd'hui perdus, ont alors été mis au jour tels un collier de perles en pâte de verre et une brique architecturale décorée provenant, selon toute vraisemblance, d'un édifice religieux antérieur à l'église actuelle.

Ces vestiges fugaces permettent de penser que l'occupation humaine organisée sur le territoire de la commune remonterait à la période du Haut Moyen-Age.

Mais il est un autre type de vestiges qui, pour méconnus voire ignorés qu'ils soient n'en sont pas moins imposants : Les ruines du château médiéval de SAINT PALAIS.

Situé derrière la mairie, l'ancienne forteresse féodale de SAINT PALAIS possède encore d'importantes parties de son enceinte, cachées par la végétation et recouvertes par des remblais récents.

Totalement inclus dans la propriété de Monsieur JACQUES BANDIN qu'il convient ici de remercier pour les facilités d'accès qu'il a bien voulu nous réserver, ce château forme un quadrilatère d'environ 30 m de côté, plus ou moins bien marqué sur le terrain. Il en subsiste une tour semi-ronde au milieu de la courtine Nord. Cette tour, débarassée d'un bâtiment moderne qui venait s'appuyer contre elle et la cachait au regard,

est conservée sur une hauteur de 6 m et possède une chambre haute dotée d'une cheminée. Il n'est par contre pas certain que les traces de fenêtres qui ont été observées sous le lierre soient les ouvertures d'origine. Sous les déblais modernes, il a été retrouvé les fondations d'une structure circulaire d'environ 3 m de diamètre à l'angle Nord-Ouest de cette courtine. Cette structure maçonnée correspond, selon toute vraisemblance, aux fondations d'une tour d'angle ou plus exactement à une basse fosse (ou un puits ?) à l'intérieur de cette tour. En arrière de celle-ci est encore une cave voutée en berceau qui venait s'appuyer contre la face interne du rempart dans l'angle Nord-Ouest. Il n'est pas impossible qu'il ait existé un accès entre cette cave et la partie basse de la tour dont il vient d'être question.

La courtine, c'est-à-dire la portion de muraille entre les tours, est très mal conservée ; ses parties supérieures ont totalement disparu. Il est cependant possible d'apprécier le mode de construction ; large d'un mètre, elle était bâtie en petits moellons irréguliers et relativement peu profondément fondée. Ceci s'explique par le fait qu'elle venait certainement s'appuyer sur sa face externe contre un talus (une lice), précédant le fossé défensif. Ce fossé, aujourd'hui comblé, était large d'environ 20 m selon la description qu'en donne un auteur du XIX^e. siècle. Si l'on ignore la profondeur de celui-ci, l'on peut penser qu'il s'agissait d'un fossé sec en raison de la situation du château à flanc de coteau.

L'observation des vestiges apparents n'a pas permis de déceler des indices de datation permettant de situer avec précision la date d'édification de cette forteresse.

L'on sait par contre qu'il existait un château dès le XII^e. siècle puisqu'en 1120, le roi Louis le Gros s'empara de celui-ci et en fit don à l'archevêque de BOURGES. Le château dont il est question devait être alors une construction faisant une large place au bois comme matériau de construction et était peut-être édifié sur une éminence de terres rapportées formant une butte.

Ce n'est plus vraisemblablement qu'à partir du XIII^e. siècle avec l'apparition de la famille DE SAINT PALAIS et sans doute, plus sûrement au XIV^e. siècle que sera construit, reconstruit devrait-on dire, le château en pierre dont les vestiges sont parvenus jusqu'à nous.

Si les origines de ce château restent obscures, l'on possède par contre un peu plus de renseignements sur la période de son déclin que l'on peut situer vers la fin du XVI^e. siècle. C'est en effet à cette époque, en 1589, pendant les guerres de religion, que sa démolition fut ordonnée afin qu'il ne puisse pas constituer un point d'appui militaire pouvant menacer la sécurité de BOURGES.

La paix revenue, le château resta manifestement à l'abandon puisque les archevêques de BOURGES firent alors aménager une résidence à l'emplacement de l'actuel Centre Communal, une résidence d'aspect moins militaire même si le terme château des archevêques fut quelques fois employé ; le pigeonnier, sans doute édifié au XVIII^e. siècle, en faisait alors partie.

Ces quelques jalons historiques sont les premiers résultats de l'étude qui a débuté l'été dernier. Celle-ci sera poursuivie et amplifiée avec la collaboration de la Municipalité sous le double aspect d'une recherche d'archives plus poussée et d'une enquête sur le terrain plus affirmée.

Pour conclure (très provisoirement), qu'il me soit permis ici de souligner la gentillesse de l'accueil qui nous a été réservé et la qualité de l'aide technique apportée : outre l'intérêt et l'importance historiques des vestiges étudiés, ils constituent à eux seuls un encouragement à continuer.

Olivier RUFFIER

Circonscription des Antiquités

Historiques du Centre.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

29 janvier 1990	PIMORT Sandy
9 février 1990	MILLOUX Cindy
26 avril 1990	ROMEUF Loïc
12 septembre 1990	SAINJON Bastien
17 septembre 1990	BETHRY Quentin

MARIAGES :

24 mars 1990	MIGAIROU Jean Luc et GIRARD Lydie
1er juin 1990	VILLEPELET Jean Michel et LEBouc Christel
28 juillet 1990	DEPRE Patrick et ALLEGRE Fabienne

DECES :

12 janvier 1990	BARANGER Catherine
-----------------	--------------------



Sous propose

PROGRAMME DES FESTIVITES

SUR LA

COMMUNE DE ST PALAIS

SAMEDI 5 JANVIER	: Galette des Rois.
SAMEDI 26 JANVIER	: Soirée diapo et film sur les activités de l'école en 1989-1990.
SAMEDI 16 FEVRIER	: Soirée dansante organisée par la Société de Chasse.
DIMANCHE 24 FEVRIER	: Rifles de l'A.S.P.T.L.
SAMEDI 16 MARS	: Carnaval de l'école.
SAMEDI 6 AVRIL	: Soirée dansante de l'A.S.P.T.L.
DIMANCHE 21 AVRIL	: Sortie nature avec la Bibliothèque.
JEUDI 9 MAI	: Courses cyclistes de l'Ascension.
V ENDREDI 24 MAI	: Conte musical des enfants des écoles de St Palais et Henrichemont à HENRICHEMONT.
VENDREDI 7 JUIN	: Chorale des enfants de l'école de St Palais et Quantilly au Centre Communal de St Palais.
DIMANCHE 2 OU 9 JUIN	: Sortie circuit G. Sand avec expo organisée par la Bibliothèque de St Palais.
VENDREDI 21 JUIN	: Théâtre du Collège d'Henrichemont au Centre Communal.
SAMEDI 22 JUIN	: Fête de l'école.
DIMANCHE 8 SEPTEMBRE	: Voyage au PAL.
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE	: Randonnée pédestre.

EN PROJET : DIMANCHE 26 MAI : Sortie V.T.T.

En JUIN ou SEPTEMBRE : Tournoi de Foot.

Fête du cheval.

PS: Ne pas oublier la fête du 14 juillet en association avec la
Municipalité

et vous présente ses meilleurs vœux
pour 1991
Le Président

B

LA POSTE

Le service public à votre service



Afin d'améliorer le travail des services de la Poste, des services de santé et des services de secours et d'incendie ,la Commune a procédé à la numérotation des immeubles du bourg .

Il reste maintenant aux habitants à faire usage de leur nouvelle adresse .

La Poste met à notre disposition des cartes postales gratuites . Utilisons les pour faciliter la distribution de notre courrier.

L'A.D.M.R., une aide efficace

L'Association d'Aide à domicile en milieu rural, dont le siège social est fixé à la Mairie de ST-MARTIN-d'AUXIGNY, étend son activité sur les onze communes du canton et sur la commune d'ACHERES.

Depuis sa création en 1981, elle apporte une aide précieuse aux familles en difficultés.

Durant 1989, **30 familles** ont bénéficié des services de la Travaillleuse familiale.

La Travaillleuse Familiale intervient dans les familles en cas de : maternité, maladie du père ou de la mère, hospitalisation, surmenage.

Une prise en charge est accordée par les organismes financeurs : C.A.F., C.P.A.M., M.S.A., autres caisses. Une participation personnelle est toujours demandée aux familles, en fonction de leurs revenus.

En collaboration avec la fédération A.D.M.R. du Cher, l'Association locale a mis en place : **DOMICILE SERVICES DU CHER.**

Domicile Services s'adresse à toutes les Personnes ou Familles qui ne peuvent bénéficier des Services déjà existants : ex, Travaillleuse Familiale, Aide Ménagère. Il peut également intervenir pour le compte des Collectivités.

Le Service Ménager est actuellement opérationnel dans le Canton.

Pour venir en aide aux plus démunis, l'Association locale a passé une convention avec la banque alimentaire. Les bénévoles confectionnent les colis et en assurent le portage. **375 colis alimentaires** ont ainsi été distribués en 1989.

